



Paris, lundi 20 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01701**Modifiant l'avis n° FR/2023/01056**

Pris en application :

Code des transports

Chômages (Modernisation de l'écluse)**SEINE - ECLUSE SECONDAIRE DE CHAMPAGNE****Indisponibilité d'un sas non dimensionnant (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 17/04/2023 à 06:00 au 15/10/2023 à 20:00
 - o Seine à l'amont de Paris (écluse n°2 de Champagne-sur-Seine - Passe de 172m (côté terre))
pk 83,480 (Rive droite) - Rive droite

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 17/04/2023 à 06:00 au 15/10/2023 à 20:00
 - o Seine à l'amont de Paris (écluse n°2 de Champagne-sur-Seine - Passe de 185m (côté Seine))
pk 83,480 - Rive droite

Limitation du stationnement (stationnement interdit sur 200.00m en amont et aval de l'écluse) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 27/03/2023 à 08:00 au 15/10/2023 à 20:00
 - o Seine à l'amont de Paris (écluse n°2 de Champagne-sur-Seine - Passe de 172m (côté terre))
pk 83.400 - Rive droite

Commentaire :

Conformément au programme des chômages validé en par le conseil d'administration de l'établissement de Voies Navigables de France

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés des travaux de modernisation de l'écluse secondaire de Champagne qui seront réalisés pendant la période indiquée ci-dessus.

Les travaux consisteront à batarder, mettre à sec les têtes et le sas, remplacer les vantaux et organes de manoeuvre, implanter des ducs d'Albe pour l'amarrage des bateaux, réaliser la réfection des bajoyers inclinés et automatiser l'écluse depuis la cabine de commande. La fin des travaux est prévue mi-octobre 2023.

Par ailleurs pour les besoins du chantier, le stationnement sera interdit sur une distance de 200.00m en amont et aval de l'écluse secondaire du 27 mars au 15 octobre inclus.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale.

UTI Seine-Amont

2, quai de la Tournelle

75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

16/10/2023

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

SACHA RYBALTCHENKO